

PICHON, Pascal (ARS-BFC/BFC/DSP)

De: ARS-BFC-PEPS
Envoyé: jeudi 8 juin 2023 08:51
À: ARS-BFC-PEPS
Objet: MSG 2023-039 : devenir des OSIRIS 1 et 2 plan Biotox

De : PREPARATION-CRISES <preparation-crises@sante.gouv.fr>
Envoyé : jeudi 6 avril 2023 12:27
À : ARSZONE54-DEFENSE <ARSZONE54-DEFENSE@ars.sante.fr>
Cc : HENRY, Cécile (DGS/VSS) <Cecile.HENRY@sante.gouv.fr>; BINE, Sebastien (DGS/VSS/VSS2) <sebastien.bine@sante.gouv.fr>; PREPARATION-CRISES <preparation-crises@sante.gouv.fr>
Objet : TR: MSG 2023-039 : devenir des OSIRIS 1 et 2 plan Biotox

Bonjour,

Nous accusons réception de votre demande.

Compte tenu de l'obsolescence des Osiris 1 et 2 et de l'arrêt de la maintenance préventive et curative de ces équipements en 2021/2022, le comité d'experts « moyens sanitaires territoriaux en situation sanitaire exceptionnelle » de Santé Publique France **recommande un déclassement des OSIRIS 1 et 2 par les filières classiques** de recyclage des appareils biomédicaux des établissements de santé.

Cordialement,

Bien cordialement,

Bureau Préparation aux Crises (VSS2)

Sous-direction Veille et Sécurité Sanitaire – Direction Générale de la Santé
Ministère de la Santé et de la Prévention
14, Avenue Duquesne – 75007 Paris
preparation-crises@sante.gouv.fr



**MINISTÈRE
DE LA SANTÉ
ET DE LA PRÉVENTION**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction générale
de la santé

Les ministères sociaux agissent pour un développement durable.

Préservons l'environnement : n'imprimons que si nécessaire !

De : ARSZONE54-DEFENSE <ARSZONE54-DEFENSE@ars.sante.fr>
Envoyé : lundi 3 avril 2023 09:03
À : HENRY, Cécile (DGS/VSS) <Cecile.HENRY@sante.gouv.fr>; BINE, Sebastien (DGS/VSS/VSS2) <sebastien.bine@sante.gouv.fr>
Objet : MSG 2023-039 : devenir des OSIRIS 1 et 2 plan Biotox

Bonjour,

Nous sommes sollicités par un établissement sur le devenir des respirateurs OSIRIS 1 et 2 qui ont été remplacés depuis par les OSIRIS 3. Si certains établissements en ont fait don (en tout ou partie), lors d'opérations de soutien à l'Ukraine organisées localement, d'autres disposent encore de ces matériels.

Pouvons-nous, maintenant que l'impact Covid a diminué, autoriser les établissements encore détenteurs soit à en faire don à des ONG, à des écoles type IFSI ou en l'absence de débouché les mettre au rebut ?

Bien cordialement

Alexandre BOUCHET

Conseiller Défense et Sécurité de Zone

Direction de la Qualité, de la Performance et de l'Innovation

Département organisation de la réponse aux situations sanitaires exceptionnelles

Tél. 03.87.37.56.17 / 06.79.84.96.43 | ars.grand-est.sante.fr

 @ARSGrandEst  @ars_grand_est  Agence Régionale de Santé Grand Est



De : Jonathan FERNANDEZ <jfernandez@chu-reims.fr>

Envoyé : mardi 21 mars 2023 08:05

À : ARSZONE54-ALERTE <ARSZONE54-ALERTE@ars.sante.fr>

Cc : Megane LAPIE <mlapie@chu-reims.fr>; ARS-GRANDEST-DEFENSE <ARS-GRANDEST-DEFENSE@ars.sante.fr>; anthony hamon <anthony.hamon@chu-reims.fr>

Objet : Re: Remplacement des OSIRIS 1 et 2 plan Biotox

[Attention] : Ce courriel provient de l'extérieur des ministères sociaux. Ne cliquez pas sur les liens et n'ouvrez pas les pièces jointes à moins de connaître l'expéditeur et de vous assurer que le contenu est sûr.

Bonjour,

Je me permets de vous relancer concernant les Osiris 1 et 2 (au nombre de 45) liés à l'ancienne dotation (plan BIOTOX).

Ces appareils sont toujours stockés au CHU de Reims sur 2 palettes.

Dans le contexte d'ouverture de la Phase 1 de notre Nouvel Hôpital dans quelques mois, nous stockons du matériel neuf en grande quantité et nous allons continuer à en recevoir jusqu'à l'ouverture.

Le retrait de ces deux palettes devient urgent à notre niveau.

Quelle réponse pouvez-vous apporter à notre demande?

Je vous remercie par avance,

Cordialement,